Votre Croix-Rouge

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse**

Band (Jahr): **65 (1956)**

Heft 8

PDF erstellt am: **29.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

VOTRE CROIX-ROUGE

LA CONFERENCE D'AUTOMNE DES PRESIDENTS DE SECTION

La conférence d'automne des présidents des sections de la Croix-Rouge suisse s'est tenue à Berne les 20 et 21 octobre, sous la présidence du professeur von Albertini, président de la Croix-Rouge suisse. L'assemblée plénière du samedi soir permit d'aborder un certain nombre de problèmes administratifs. Mlle Jöhr parla de l'importance de l'aide féminine dans les Secours sanitaires volontaires et le service sanitaire de guerre de la protection civile. MM. Christen et Steiner présentèrent la campagne d'aide aux enfants suisses et aux enfants grecs.

La matinée du dimanche fut consacrée aux réunions de travail des quatre groupes prévus: *Collecte de mai*, sous la présidence du colonel H. Spengler; *Service de transfusion*, sous la direction du Dr G. du Pasquier; *Cours de soins au foyer*, présidé par le nouveau médecin en chef de la Croix-Rouge suisse, le docteur Käser; *Aides bénévoles de la Croix-Rouge*, dirigé par Mme F. Jordi.

Après un déjeuner en commun, les présidents et délégués se réunirent à nouveau en une seconde séance plénière où ils prirent connaissance des conclusions des diverses commissions de travail et purent en discuter tel ou tel point. *L'assemblée apprit avec satisfaction que la collecte de mai organisée, cette année, en commun avec l'Alliance suisse des samaritains, avait rapporté la somme nette de 1 104 005 fr.*

Nous aurons l'occasion de revenir, dans nos prochaines éditions, sur divers sujets traités au cours de cette conférence.

TRANSFUSION SANGUINE

La préparation de sous-produits est activement poussée

On travaille actuellement, au service de chimie des albumines du laboratoire central, 75 litres de plasma par semaine pour la préparation de fibrinogène, d'albumine, de gamma-globuline et de PPL. En outre, le laboratoire central dispose d'importantes réserves de fractions de plasma.

*

Des essais de sérums-test à Thorberg

Quinze détenus du pénitencier de Thorberg se sont mis volontairement à disposition pour des essais d'immunisation pour l'obtention de sérums-test destinés à la détermination des groupes sanguins.

*

Crédits et achats d'appareils

Le Comité central a accordé différents crédits pour l'achat d'appareils, soit: 4000 fr. pour l'installation d'une étuve à haute fréquence pour le département de fabrication, et 4000 fr. pour l'achat d'une chaudière destinée à la préparation de solutions anticoagulantes.

*

Un film sur la transfusion

Le Comité central a accordé un crédit de 3000 fr. pour la réalisation d'un film sonore de 15 minutes consacré au service de transfusion.

*

Le 10e anniversaire du Centre genevois de transfusion sanguine

Le 3 novembre, le Centre de transfusion sanguine de Genève pouvait célébrer son 10e anniversaire. C'est le 3 novembre 1946, en effet, que cette institution, à l'initiative de la Croix-Rouge genevoise, et pour permettre de poursuivre le généreux don de sang consenti, pendant la guerre, par beaucoup de nos concitoyens pour nos soldats. Un médecin genevois, le docteur Roger Fischer, avait créé dans la clinique, quelques années auparavant, un Centre de prises de sang; il avait été l'un des premiers en Suisse à faire des « conserves » de sang pour en permettre l'envoi à l'étranger, particulièrement en Espagne pendant la guerre civile. Il se rallia à la suggestion faite par la Croix-Rouge genevoise à la commission administrative de l'Hôpital cantonal; de la fusion de son « Hémocentral » et du « Centre de transfusion » de la Croix-Rouge naquit le Centre actuel. Il revenait naturellement au docteur Fischer d'en assumer la direction, il y était tout désigné par son expérience et par ses compétences. Le docteur Fischer a d'ailleurs été appelé depuis plusieurs années par le Conseil d'Etat de Genève comme chargé de cours à la première chaire de la Faculté de médecine destinée à l'enseignement des problèmes de la transfusion. Le Service de transfusion de Genève forme aujourd'hui un service hospitalier autonome dont l'Hôpital cantonal assume tous les frais. La section genevoise de la Croix-Rouge suisse a pour tâche de recruter des donneurs en faveur du Centre. Longtemps à l'étroit dans un appartement du boulevard de la Cluse, le Service de transfusion genevois occupe actuellement le 5e étage du bâtiment neuf des policliniques. A l'occasion de ce 10e anniversaire, le docteur Ed. Schauenberg, vice-président de la Croix-Rouge suisse, a publié un appel dans la presse genevoise pour augmenter le nombre des donneurs inscrits au Centre.

*

Colloquium à Berne

Le laboratoire central du service de transfusion de la Croix-Rouge suisse a organisé, du 24 au 26 octobre, un colloque consacré à la chimie des albumines humaines; placé sous la direction scientifique du professeur Hans Nitschmann, cet entretien s'est déroulé à l'Institut Théodore Kocher, à Berne. Soixante-dix médecins et chimistes spécialisés, venant de huit pays européens, ont pris part à cette manifestation et discuté de manière approfondie les méthodes techniques du fractionnement du plasma et l'application clinique de ces fractions ainsi que le domaine complexe de la coagulation sanguine et les méthodes physico-analytiques de la chimie des protéines.

*

Rencontres et conférences

A l'occasion de l'assemblée annuelle de la Société suisse de pédiatrie, le docteur A. Hässig a parlé de l'auto-immunisation en tant que principe pathogène.

*

Un colloque consacré aux problèmes de la coagulation du sang a eu lieu le 16 octobre à Paris. Les docteurs Hässig, Kistler, Lüscher y ont pris part. Les discussions ont permis aux participants de se faire une idée d'ensemble des problèmes actuels de la coagulation du sang. Ils ont pris connaissance aussi avec un vif intérêt du traitement appliqué en série par les cliniciens parisiens Jean Bernard et Mallarmé dans la maladie de Werlhofschen. Ils ont entendu pour finir Mlle Biggs, d'Oxford, qui parla de l'emploi dans les hémostases de la globuline antihémophilique préparée avec du plasma de veau.

*

COLONNES ET DETACHEMENTS CROIX-ROUGE

Nos colonnes au travail

Les membres de la colonne croix-rouge 73, de Bâle-Ville, ont pris part, du 30 juillet au 1er octobre, à tour de rôle, pendant huit jours chacun, à des exercices pratiques, en s'occupant, dans les hôpitaux de Rheinfelden, Laufon et Breitenbach, des soins aux malades.

La colonne croix-rouge 82, de Winterthour, a organisé cette année un exercice obligatoire du 28 septembre au 6 octobre, à Hütten, dans le canton de Zurich. Les membres de la colonne ont participé, le premier jour, à un exercice fort intéressant simulant leur intervention dans un cas de catastrophe.

De son côté, la colonne croix-rouge 22, de Langenthal, a organisé un exercice obligatoire à Eriswil, du 22 au 27 octobre; cet exercice a débuté par une mobilisation d'alarme provoquée par une catastrophe supposée.

Les colonnes croix-rouge 31 - 34, de Zurich et Zoug, ont accompli, du 29 octobre au 10 novembre, leur cours de complément avec les troupes du 4e corps d'armée.

*

Cours de cadres pour femmes médecins

Sept femmes médecins incorporées dans les secours sanitaires volontaires ont pris part au cours de cadres du service sanitaire complémentaire et du service croix-rouge qui s'est déroulé du 29 octobre au 10 novembre à Bâle. A l'issue de ce cours, elles ont été affectées aux formations de la Croix-Rouge, en qualité de médecins croix-rouge.

*

Avec nos soldats croix-rouge du Valais

Après une interruption de plusieurs années, la colonne croix-rouge 14, de Sierre, a organisé un exercice obligatoire de trois jours du 15 au 17 novembre sous le commandement du major Steinmann assisté du sgt. Zaugg et du four. Fd. Pont. Elle a été inspectée lors de son exercice final par M. Elie Zwissig.

*

Rapport des cadres des formations croix-rouge

A l'occasion du concours fédéral de la Société suisse des troupes du service de santé qui a eu lieu les 17 et 18 novembre, à Payerne, le médecin en chef de la Croix-Rouge a donné une conférence à l'intention des cadres féminins du service croix-rouge, soit des chefs de détachements, chefs de services, infirmières-chefs et chefs de groupes des secours sanitaires volontaires. Plusieurs films furent présentés le samedi soir, films concernant le secourisme, les effets de la bombe atomique sur des troupes en campagne et la protection des civils. Cette soirée permit aussi aux cadres d'une même formation, qui jusqu'ici n'avaient pas encore eu l'occasion de se rencontrer, de prendre contact les uns avec les autres. Le dimanche 18, les participants ont assisté aux compétitions puis ont visité l'exposition du matériel sanitaire de notre armée. La journée s'est terminée par quelques conférences concernant le service de transfusion de l'armée, la protection civile, la guerre atomique et les problèmes actuels des secours sanitaires volontaires. Plus de trois cents participants ont assisté à cette rencontre.

*

Recrutement d'infirmières

Les visites de recrutements suivantes ont été organisées au mois d'octobre à l'intention d'infirmières, de Samaritaines, de spécialistes et d'éclaireuses:

— Ecole d'infirmières de l'Institut de Menzingen, Notkerianum, St-Gall	24 candidates
— **Ecole Valaisanne d'infirmières, Sion** . . .	19 »
— **Ecole d'infirmières de l'Hôpital cantonal de Lausanne**	20 »
— **Ecole d'infirmières de Fribourg-Pérolles** . .	28 »
Total	91 candidates

*

INFIRMIERES

Notre exposition itinérante

Poursuivant son tour de Suisse, l'exposition itinérante « La profession d'infirmière » était à Konolfingen du 20 au 28 octobre. Du 3 au 18 novembre, elle a passé à Olten, et du 24 novembre au 2 décembre à Langenthal. Du 5 au 10 décembre, elle se trouvera à Sumiswald.

Promotions à l'Ecole genevoise du « Bon Secours »

Le 3 novembre, a eu lieu au « Bon Secours » la promotion de 15 jeunes infirmières ayant achevé leurs années d'études. La remise des diplômes fut faite par Mlle Vischer, la cérémonie était présidée par le professeur Jean Baumann, président du Conseil de l'école. Les nouvelles infirmières du « Bon Secours » sont:

Mesdemoiselles **Josiane Bruhin, Anne Chappuis, Sido Cornaz, Christiane Eisenring, Madeleine Guillermin, Ursula Hurlimann, Marianne Keller, Nadège Micheli, Thérèse Nobile, Idelette de Palésieux, Françoise Perret, Christa Scheidegg, Marie-Anne Veuve, Elisabeth Wackernagel, Clarise Wehrli.**

Mlle Duvillard, directrice de l'Ecole, s'adressa aux nouvelles diplômées et Mme Ed. Frommel, présidente de l'Association du Bon Secours, rendit hommage au dévouement de Mme Michaud, de Mlle le Dr Renée Girod et de Me René Gampert qui, tous trois, se sont dépensés sans compter depuis plus de vingt-cinq ans pour le « Bon Secours ».

*

Examens

Les écoles suivantes d'infirmières reconnues par la Croix-Rouge suisse ont organisé des sessions d'examens:

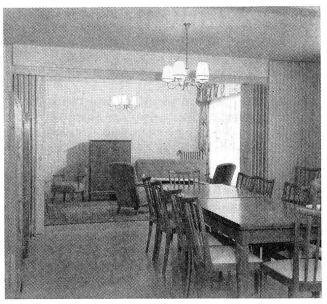

Au nouveau foyer de La Source.

— **Hôpital cantonal de Lausanne: 23, 24 et 31 octobre et le 1er novembre;**
— Hôpital cantonal de Lucerne: 25, 26 et 27 octobre;
— **Fribourg-Pérolles: 5 et 6 novembre;**
— Diaconat de Bethesda, Bâle: 7 et 8 novembre.

*

Séances

La Commission de contrôle de gestion a tenu séance, le 6 octobre, au home d'infirmières « Beau-Site », à Evilard.

*

Pour notre home d'Evilard

La Direction a accordé un crédit de 111 380 fr. pour des travaux de transformation, agrandissements, réparations et rénovation du home d'infirmières « Beau-Site » à Evilard.

*

SOINS AU FOYER

Cours de monitrices et cours aux aveugles

Mlle Nina Vischer a organisé du 16 au 25 octobre, à Neuchâtel, un cours de monitrices. D'autre part, un cours de soins au foyer fut donné, du 9 au 27 octobre, aux pensionnaires de l'Asile des Aveugles de Berne. Ce cours remporta un vif succès et fut suivi avec intérêt par les participants.

*

SECOURS AUX ENFANTS

Cent quatre-vingt nouveaux enfants suisses ont reçu des lits

Grâce au contributions des parrainages, 180 lits ont à nouveau pu être distribués au mois d'octobre à des enfants nécessiteux de toute la Suisse.

*

Départ de petits réfugiés autrichiens

Le 26 septembre, 100 petits réfugiés qui venaient de passer trois mois dans des familles de chez nous, ont regagné leurs foyers, dans la Styrie et la Haute-Autriche.

*

Arrivée d'enfants réfugiés d'Allemagne et d'Autriche

Cinquante enfants réfugiés de Bavière sont arrivés en Suisse le 26 octobre. D'autres groupes sont encore attendus au cours de ces prochains mois: le 22 novembre, 30 enfants du Sleswig-Holstein; le 13 décembre, 50 enfants de la Haute-Autriche; le 18 janvier 1957, 50 en-

INAUGURATION DU FOYER CROIX-ROUGE DE LA SOURCE

Le 15 novembre a eu lieu, au 31 de l'avenue Vinet, à Lausanne, l'inauguration du nouveau Foyer de La Source et de la Croix-Rouge *et de son bureau de placement. Ce Foyer abritera une vingtaine d'infirmières. Il faut applaudir cette réalisation sociale destinée à nos infirmières et remercier, parmi ses initiateurs, le docteur J.-D. Buffat, président du Comité de direction de La Source, Mme E. Vuilleumier-Thilo, présidente de l'Association des infirmières de La Source, et Mlle Gertrude Augsburger, directrice de La Source.*

A la suite d'une allocution religieuse de M. P. Métraux, le Dr Buffat et Mme Vuilleumier remercièrent les autorités des facilités qu'elles avaient accordées. M. A. Maret, conseiller d'Etat, salua la naissance de ce foyer placé sous le signe de la Croix-Rouge.

*

Dès 1906, date de sa fondation, l'Association des infirmières de La Source s'était préoccupée de créer un Home pour infirmières. Le Dr Ch. Krafft, alors directeur de La Source, encouragea d'emblée ce projet et la Croix-Rouge vaudoise offrit son appui. C'est ainsi qu'en octobre 1909 le Foyer Source et Bureau de placement s'ouvrirent à l'avenue Davel n° 11. Pendant la guerre de 1914 à 1918, le Foyer dut émigrer à plusieurs endroits et même fermer momentanément ses portes, pour reprendre en 1919, au chemin Vinet, dans la villa St-Roch, à l'endroit où se dresse actuellement le n° 31. Nos infirmières adoptèrent vite cette maison ancienne qui avait beaucoup de cachet et un joli jardin.

Par la suite, un « Fonds du Home » fut créé, alimenté par les Sourciennes et les amis de la Source, et constituant peu à peu un petit capital.

Malgré tout son charme, le vieux Foyer devint, avec les années, un peu trop vétuste. De grosses réparations devenant nécessaires, on chercha, en 1942, à acheter une maison avec un confort plus moderne et plus de place. Mais rien ne se présenta. C'est en 1954 que se précisèrent alors les projets d'une nouvelle construction, sur l'emplacement du Foyer. La ville de Lausanne et le canton de Vaud disposaient de capitaux destinés à la construction d'immeubles comprenant des logements à loyers modestes, et La Source, propriétaire du Foyer, adressa une demande à l'Etat de Vaud afin d'obtenir une subvention et la possibilité de construire un immeuble dont les deux étages supérieurs seraient réservés au Foyer pour infirmières. Ce projet fut accepté après une longue étude et M. Pierre Bonnard, architecte, s'occupa des plans.

Le nouveau Foyer Source-Croix-Rouge et le Bureau de placement sont dès à présent à l'avenue Vinet 31, dans les 4e et 5e étages d'un immeuble neuf. Vingt chambres, avec tout le confort moderne, peuvent accueillir des infirmières, retraitées ou en activité, qui ont à leur disposition une cuisine avec réchauds et armoires individuels, une salle à manger, un salon avec la radio, une cabine téléphonique et un bureau de placement.

Les locataires bénéficient en outre de beaucoup d'autres avantages et trouvent au Foyer la chaleur d'une maison partagée avec d'autres compagnes, et aussi le coin qu'elles peuvent arranger selon leur goût personnel, avec leurs propres meubles si elles le désirent.

Grâce à des dons, l'installation est confortable; une partie du « Fonds du Home » a été employée pour les aménagements pratiques de la cuisine et de la buanderie, par exemple.

L'Association des infirmières de La Source a la charge financière du Foyer, pour lequel la Croix-Rouge lausannoise accorde un subside annuel.

La Directrice du Foyer s'occupe aussi du Bureau de placement, qui rend de grands services, tant aux infirmières qu'à la communauté.

Une inauguration avec les Sourciennes a eu lieu le 19 novembre.

fants de Styrie. Tous ces petits réfugiés, âgés de 6 à 12 ans, ont un urgent besoin d'un séjour en Suisse.

*

Nos petits hôtes grecs

Deux des enfants grecs accueillis à « Beau-Soleil » cet été n'ont pu repartir avec leurs camarades le 3 octobre. Leur état de santé nécessitait pour l'un et l'autre une prolongation de leur séjour en Suisse, la petite Kostantios a subi une opération dont elle doit se remettre et le petit Dimitrios n'est pas encore entièrement guéri.

*

Des petits Yougoslaves à Gstaad

Le 22 octobre, 35 enfants venant du sud de la Yougoslavie sont arrivés en Suisse. Ils ont été reçus au home de la Croix-Rouge suisse « Beau-Soleil », à Gstaad, où ils feront un séjour de quatre mois. La sélection des enfants a été faite sur place par les soins d'une doctoresse suisse et de la Croix-Rouge yougoslave.

*

Des enfants berlinois accueillis à Ballaigues grâce à une maison lausannoise

Un groupe de 35 enfants de Berlin est arrivé en Suisse le 12 octobre pour un séjour de rétablissement de trois mois. Ces enfants ont été installés, grâce à la générosité de la Maison André, à Lausanne, dans le home « Jura Rosaly », à Ballaigues.

*

SECOURS INDIVIDUELS EN SUISSE ET A L'ETRANGER

Le Comité central a accordé pour 1956 un crédit supplémentaire de 6000 fr. pour les secours individuels destinés à des familles suisses. Il a accordé également un crédit supplémentaire de 3000 fr. en faveur de l'aide à l'étranger.

*

DANS NOS SECTIONS

Après le « Comptoir suisse » de Lausanne

LE BEAU RESULTAT DU POSTE DE COLLECTE

La section lausannoise de la Croix-Rouge suisse a poursuivi, cette année, grâce à l'amabilité du « Comptoir suisse », son action bienfaisante dans les jardins du Comptoir. Le produit du poste de collecte s'est élevé à 11 970 fr., beau témoignage de la générosité des visiteurs. Cette somme est destinée cette année à des œuvres en faveur de l'enfance et au Centre anticancéreux romand.

*

Un concert croix-rouge de M. Pierre Fournier, de M. Ansermet et de l'O. S. R. à Genève

Un concert extraordinaire a été donné le 14 novembre au Victoria-Hall avec le gracieux concours de M. Pierre Fournier, violoncelliste, et du maître Ansermet, avec le concours de l'O. S. R. et le bienveillant appui de la Société des Emissions de Radio-Genève, au bénéfice de la Ligue genevoise contre la Tuberculose et de la Croix-Rouge genevoise. — Une part du produit de la soirée et de la collecte qui y a été faite a été versée au fond de secours pour la Hongrie.

*

Le centenaire de l'Hôpital cantonal de Genève

Le centième anniversaire de l'Hôpital cantonal de Genève, ouvert en 1856, a été marqué le 12 octobre par une cérémonie très simple, à l'amphithéâtre des nouvelles cliniques, en présence des autorités et de nombreux médecins. Le professeur Maurice Roch a écrit à cette occasion un historique de ces cent ans de l'importante institution hospitalière de Genève, récit qui a été publié accompagné d'une description du futur hôpital due au professeur Jean-Jacques Mozer.

*

Deux deuils à la Croix-Rouge

LE DOCTEUR GEORGES PATRY

Le docteur Georges Patry, décédé le 6 octobre à Céligny dans sa 75e année, était un homme d'une grande bonté et un chirurgien très apprécié. Il se montra notamment un organisateur né au Comité international de la Croix-Rouge, qui bénéficia longtemps de son expérience et pour lequel il accomplit entre autres une importante mission au Brésil. Le docteur Georges Patry fut membre du comité de la section genevoise de la Croix-Rouge suisse de 1929 à 1950. Il assuma, au militaire, les fonctions de médecin, chef de la 1re division. Il était le père de M. Robert Patry, professeur, vice-président de la Croix-Rouge genevoise. Nous présentons à tous les siens notre vive sympathie.

LE DOCTEUR PHILIPPE SAUVIN

L'on apprenait avec infiniment de peine, le décès, le 20 novembre, du docteur Philippe Sauvin, enlevé subitement dans sa 67e année à l'effection des siens. Homme de cœur, chrétien convaincu, cet excellent praticien était unanimement aimé et apprécié. Après des études médicales à Genève, le docteur Ph. Sauvin fut médecin à Sainte-Croix jusqu'en 1928 et vint alors s'installer à Nyon où il fut bientôt appelé à participer à la vie publique. Il était député au Grand Conseil depuis 1949. Il s'intéressa activement à la Croix-Rouge et présida la section de Nyon jusqu'en 1950. Aux siens, et notamment à Mme Philippe Sauvin, qui a remplacé son mari à la tête de la Croix-Rouge nyonnaise, nous présentons notre respectueuse sympathie.

LA CROIX-ROUGE DE LA JEUNESSE

La commission romande de la Croix-Rouge de la Jeunesse s'est réunie à Lausanne, le 13 octobre après-midi, sous la présidence du Dr Ed. Schauenberg, vice-président de la Croix-Rouge suisse. Etaient présents, Mme J. Bauermeister (Neuchâtel), M. R. Dœbeli (Genève), M. R. Joost (Vaud), M. A. Repond (Fribourg), M. Schalbetter (Valais) ainsi que Mme Rœder, représentant l'Alliance suisse des Samaritains, M. J. Pascalis, de la Croix-Rouge suisse, et M. M. Jenni, secrétaire romand.

M. Joost rapporta sur la participation de la délégation suisse au Centre international d'études de Rome, et son heureux résultat. Notons à ce propos que six jeunes normaliens de Berne ont pris part de leur côté au *Centre international de Mariazell*, en Autriche, et neuf jeunes élèves de l'école normale de Saint-Gall à celui de *Cuxhaven* en Allemagne. *Il est question d'organiser un été prochain un Centre international de « juniors » en Suisse, au bord du lac de Thoune, où seraient conviés des jeunes de tous les pays limitrophes ainsi que de Belgique, Luxembourg et Pays-Bas, mais cela semble encore prématuré. Vaumarcus pourrait également devenir un centre.*

La commission s'est également intéressée aux *échanges familiaux* de jeunes Romands avec des Allemands de leur âge, et à la prochaine édition du manuel de *cours élémentaires d'hygiène et de premiers soins*, ainsi qu'au *concours d'affiches* organisé dans les écoles romandes des Beaux-Arts. Divers projets ont encore été étudiés: *aide matérielle* des groupes de « juniors » à des camarades moins heureux sous forme de parrainages ou d'autre manière, renouvellement des *fanions*, adoption d'un modèle de *pharmacie de classe*, réédition du texte de M. Duhamel « Art de vivre ».

*

La commission alémanique de la Croix-Rouge de la Jeunesse s'est également réunie, le 27 octobre.

*

Concours d'affiches

Un concours d'affiches pour la Croix-Rouge de la Jeunesse a été ouvert entre les élèves de l'Ecole des Beaux-Arts de Genève et ceux des écoles similaires de Suisse romande dès le 15 novembre. Les sujets suivants ont été proposés:

— **Amitié internationale** (tous les enfants du monde apprenant à se connaître);
— **Secours et premiers soins** (on n'est jamais trop jeune pour aider son prochain);
— **Sport** (pratiquer un entraînement progressif);
— **Guerre au bruit** (nécessité du calme);
— **Courtoisie et respect** (une jeunesse bien élevée);
— **Entraide matérielle** (distribution de lits à des enfants sans ressources);
— **Entraide sociale** (visites à des camarades malades);
— **Travaux manuels** (objets fabriqués dans des ateliers de juniors et marqués du signe de la Croix-Rouge de la Jeunesse).

La Croix-Rouge de Jeunesse de la Belgique s'intéresserait à plusieurs des sujets proposés.

*

Visiteurs

Mme Mireya Latorre Vincentini, directrice de la Croix-Rouge chilienne de la Jeunesse, et le Dr Henryk Zielinski, membre du comité central de la Croix-Rouge de la Jeunesse polonaise, furent reçus le 24 septembre au secrétariat général de la Croix-Rouge suisse. Tous deux bénéficiaient de bourses de voyage accordées par l'UNESCO et ont eu ainsi l'occasion, durant trois mois, de rendre visite à différentes sociétés nationales de Croix-Rouge en Europe.

*

Le Manuel de conseils élémentaires d'hygiène pratique et de premiers soins est à l'impression

Le Comité central a accordé un crédit pour l'impression de 1000 exemplaires du manuel de Conseils élémentaires d'hygiène pratique et de premiers soins édité par la Croix-Rouge de la Jeunesse suisse romande.

*

Chez les « juniors » de Suisse allemande

Le corps enseignant de Zurich a nommé une commission de la Croix-Rouge de la Jeunesse placée sous la présidence de M. Kaiser, directeur d'école.

*

M. Hans Beutler a donné le 3 octobre, à Thayngen, canton de Schaffhouse, à l'organisation « Aula » du conseil d'école et de paroisse, une conférence sur le camp international de la Croix-Rouge de la Jeunesse de Mariazell. Le 24 octobre, M. Beutler a parlé, à une réunion de l'Eglise paroissiale de Bettlacher, de l'œuvre accomplie par la Croix-Rouge au Chambon sur Lignon. La jeunesse d'Eglise de Bettlach participe activement au travail de la Croix-Rouge de la Jeunesse.

En Suisse

LA VACCINATION ANTIPOLIOMYELITIQUE

Nous avons publié, lors du « lancement » prématuré par la presse du vaccin « antipolio » du docteur Salk, voilà un an et demi, une étude consacrée par notre collaborateur « Paracelse » à ce vaccin (*Revue de la Croix-Rouge suisse*, 1er juin 1955). De nombreuses et nouvelles expériences, une mise au point des procédés de fabrication industrielle du produit, ont permis depuis lors d'assurer son inocuité et de démontrer ses qualités contre la terrible maladie. Il fallut attendre encore plusieurs mois avant que l'Amérique fût en mesure de livrer à l'étranger le vaccin Salk en quantités suffisantes et offrant toutes les garanties nécessaires.

A la fin d'octobre, les dernières barrières à son exportation étaient levées et un premier lot de vaccin Salk parvenait en Suisse, à la suite des démarches faites à Washington par le Service fédéral d'hygiène pour l'obtenir. Ce lot, représentant environ 30 000 doses de vaccin, a été réparti entre tous les cantons et les vaccinations ont pu commencer, selon les instructions et les mesures prises par les services d'hygiène fédéraux, dès le début de novembre.

A Genève, le professeur Edmond Grasset, chef du service cantonal d'hygiène — qui s'était rendu le premier, avec le docteur Bonifas, chef du service des virus, à New-York pour se documenter sur l'emploi du vaccin — a donné au cours d'une conférence de presse des renseignements sur les vaccinations prévues dans ce canton. Le Conseil d'Etat a décidé la vaccination gratuite, non obligatoire, des enfants de six à dix ans fréquentant les écoles publiques. Chacun peut d'autre part se procurer, à ses frais, dans les pharmacies le vaccin Salk s'il le souhaite pour se faire vacciner par son médecin.

Dans le Pays de Vaud, le docteur Payot, chef du service d'hygiène cantonal, prévoit que les 4500 doses de vaccin achetées par l'Etat vaudois pour le prix de 120 000 fr. permettront de vacciner 18 000 enfants âgés de six à dix ans. La vaccination sera également facultative , mais elle ne sera gratuite que pour les familles dont le revenu, charges fiscales déduites, n'atteint pas 4000 fr. La Société vaudoise de médecine avait convoqué la presse à Lausanne pour entendre un exposé très complet sur le problème de la vaccination Salk par les professeurs Maurice Jaccottet. Hauduroy et Vanotti.

Dans tous les autres cantons, des mesures ont également été prises en vue de l'utilisation du vaccin Salk qui, s'il n'assure pas encore une immunité absolue et définitive, a néanmoins fait ses preuves et dont l'innocuité est aujourd'hui complète.

*

Pour la rééducation des malades atteints de polio

La Fédération des sociétés de secours mutuels de la Suisse romande a fait part cet été de son projet d'établir une station de rééducation pour les poliomyélitiques à Loèche-les-Bains. Une grande campagne de propagande a été lancée pour obtenir la souscription des 600 000 fr. manquant encore à la Fédération pour compléter le budget nécessaire de 2 millions et demi.

*

SAMARITAINS

Pour l'ambulance de Mendrisio

Le Comité central a décidé d'accorder à la Société des Samaritains de Mendrisio « Croce Verde » une subvention de 1000 fr. pour l'achat d'une nouvelle ambulance.

ATTIVITA' DELLA CROCE ROSSA NEL CANTON TICINO

La « Rivista svizzera della Croce Rossa » non ha fin qui dedicato molto spazio alle attività delle sezioni ticinesi per il fatto stesso che le sezioni non hanno mai ritenuto particolarmente importante il farsi della pubblicità, come si dice oggi.

Chi lavora giorno per giorno nemmeno si accorge, infatti, di quanto ampio si faccia il suo campo d'azione e di come si accumulino le sue opere. In questo caso opere a favore della comunità.

Le cronache dal Ticino, che abbiamo il piacere di inaugurare oggi, non saranno avvisi pubblicitari, ma segnalazioni di giusto riconoscimento per il lavoro svolto in silenzio da numerose persone per le quali l'ideale della Croce Rossa è diventato regola di vita e si è trasformato pure, adattandosi ai tempi, per fronteggiare i bisogni nuovi delle popolazioni per le quali tali persone sono attive.

Una caratteristica dell'attività delle sezioni ticinesi sta appunto nella grande varietà delle sue manifestazioni. Chiasso, regione di frontiera, ha assunto a volte carattere internazionale, Lugano si è specializzato per il Centro trasfusioni del sangue, Locarno si volge alle valli con il servizio trasporti, Bellinzona ha sviluppato la Scuola delle infermiere ponendola sotto l'insegna della Croce Rossa, la Leventina con bellissima collaborazione tra Samaritani e Croce Rossa ha portato ad Airolo un posto di pronto soccorso tanto più necessario dato il traffico sulla strada del San Gottardo. E parleremo pure della sezione Mesolcinese che lavora in collaborazione con Bellinzona ed ha, a sua volta, caratteristiche di lavoro assolutamente speciali.

LEVENTINA

Airolo ha dietro di sè la tradizione dei soccorsi sul passo del San Gottardo dai tempi in cui ancora non esistevano le ferrovie a per attraversare la montagna i passeggeri stendevano il loro testamento. Il passaggio delle Alpi era un'avventura per la quale si pagava pedaggio di morti e feriti.

I tempi mutati, i passaggi che si contano a migliaia non hanno tolto alla montagna i suoi pericoli. La motorizzazione li ha anzi accresciuti. La colonna di soccorso per le vittime della montagna (turisti, passeggeri e alpigiani intenti ai loro lavori) vede attualmente il suo lavoro affiancato dall'opera intelligente dei samaritani e della Croce Rossa. Le due organizzazioni hanno creato da tempo, ma perfezionato in questi ultimi anni, il posto di pronto soccorso di Airolo equipaggiato in modo da permettere anche qualche intervento chirurgico d'urgenza. Nel Palazzo delle Scuole il Municipio di Airolo mette a disposizione un locale, riscaldamento e elettricità. Ogni anno, si può dire, il locale si arricchisce di qualche installazione nuova che lo rende sempre più idoneo a rendere servizio. Recentemente le Officine di Bodio hanno regalato alla sezione un apparecchio per la respirazione artificiale di ultimo modello: l'altalena.

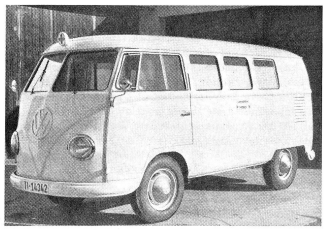

La nouvelle ambulance d'Airolo.

Ma la principale e più importante realizzazione, in atto dal 23 agosto 1955, è l'autolettiga. Il suo acquisto è stato reso necessario dai numerosi casi in cui si rendeva necessario il trasporto di feriti e ammalati all'ospedale distrettuale di Faido, od anche verso la Svizzera Interna o gli altri ospedali e le cliniche del cantone. L'autolettiga è stata acquistata con una bella gara di solidarietà tra diverse associazioni. Il 50 per cento delle spese è stato assunto dal Comune di Airolo; la Lega Samaritana Svizzera, la Centrale della Croce Rossa a Berna, il comune di Quinto, l'associazione per l'aiuto alle popolazioni di montagna, il dipartimento dell'interno del cantone Ticino hanno contribuito per il resto.

Altra gara di solidarietà si è svolta e si svolge per il funzionamento normale dei trasporti. I tre garage di Airolo mettono a disposizione, a turno ogni quindici giorni, l'autista che potrà essere chiamato in caso d'urgenza. Uno dei garage fa servire il suo telefono da centro di chiamata e avverte le samaritane di servizio allorchè le chiamate gli giungono. Si è così sicuri che il centro funziona sempre, giorno e notte, ciò che costituisce per la regione un vantaggio di notevole importanza.

LE ATTIVITA' SEGRETE

Accanto a queste attività pubbliche in collaborazione con la sezione samaritani, la Croce Rossa leventinese ne svolge una che diremo confidenzialmente segreta grazie alla dedizione delle signore che fanno parte del Comitato presieduto dal dottore Pousaz di Bodio. Alla Croce Rossa ricorrono le famiglie meno abbienti per aiuti diversi: la vice presidente, signora Maria Perwangher, diventa in questi casi consigliera e amica. Si incarica dei collegamenti con le altre associazioni assistenziali, provvede a segnalare al Centro Soccorso ai fanciulli i bimbi che hanno bisogno di un letto, stende domande per far ottenere sussidi, ottiene forniture di indumenti che raccoglie e cura lei stessa prima di distribuirli alle famiglie. E' un lavoro di ogni giorno fatto con lo spirito di chi considera l'opera sociale un dovere di tutti i tempi al quale non si sottrae l'individuo dalla retta coscienza.

Queste le attività della sezione Croce Rossa della Leventina, notevoli se si considera l'estensione della valle e il suo carattere di regione di alta montagna, ove i paesi sono difficilmente raggiungibili soprattutto durante l'inverno.

Attualmente è allo studio la possibilità di formare anche qui un centro trasfusioni del sangue e numerosi sono i donatori già iscrittisi e che già hanno dato il loro contributo al Centro di Lugano che ha mandato lassù la sua squadra di medici e samaritane. Si tratta generalmente di operai delle officine di Bodio, commoventi nel gesto semplice e grandioso dell'offerta del loro sangue alla fine di una giornata di lavoro.

Sono tutti elementi, questi, che dimostrano quanto attiva sia la sezione Croce Rossa della Leventina che nasconde la sua opera dietro la tipica, scontrosa modestia delle genti della montagna. i. c.

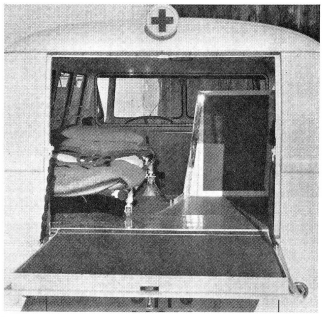

L'autolettiga di Airolo.

LE CAMP DE VAUMARCUS POUR ENFANTS DIABETIQUES

Il est quasi impossible de faire participer des enfants diabétiques à des camps ou à des colonies de vacances destinés à des enfants en bonne santé, le risque qu'ils y courraient est trop grand. Un problème analogue se pose d'ailleurs pour les enfants demeurés infirmes à la suite d'accidents ou d'attaques de poliomyélite, même si les séquelles sont relativement peu graves, et pour beaucoup d'autres enfants atteints de maladies chroniques, et qui, empêchés de suivre les jeux de leurs petits camarades, souffrent moralement de leur état et ne retirent nul profit de vacances passées dans de telles conditions.

Désireux de prouver qu'il est par contre parfaitement possible d'organiser, sous certaines conditions, des camps destinés à des enfants diabétiques, un groupe de pédiatres romands en a tenté l'expérience cet été au château de Vaumarcus, devenu, on le sait, colonie de vacances de la Croix-Rouge neuchâteloise. De tels camps avaient déjà eu lieu tant en France qu'en Belgique; la Croix-Rouge berlinoise, de son côté, a réservé un home à Grunewald qui peut recevoir un cinquantaine de petits diabétiques pendant leurs vacances. Mentionnons également qu'un camp pour éclaireurs diabétiques a eu lieu cet été en Suisse alémanique, camp organisé par les éclaireurs « Malgré-tout ».

La Croix-Rouge neuchâteloise, et sa Croix-Rouge de la Jeunesse, ont permis aux médecins organisateurs de réaliser leur projet en mettant à leur disposition le château de Vaumarcus ainsi que des moniteurs et des monitrices diplômés, membres pour la plupart des « juniors » croix-rouge.

Vingt-trois enfants diabétiques, d'âge scolaire, venus de toute la Suisse romande ont été appelés à participer à ce camp. L'on s'était volontairement arrêté à ce chiffre peu élevé, car il s'agissait d'un camp pilote dont les expériences auraient une grosse importance pour l'avenir. La direction du camp a été confiée à un médecin qu'assistait un moniteur-chef diplômé du Centre d'entraînement aux méthodes d'éducation active. Des médecins, des infirmières, des moniteurs et des monitrices complètaient le personnel d'encadrement et de surveillance médicale. Le résultat a été si concluant qu'un camp rassemblant un plus grand nombre d'enfants est d'ores et déjà prévue pour l'an prochain.

Empruntons au rapport du moniteur-chef, M. Gilbert Friedrich, quelques détails sur l'organisation et sur la vie de cette colonie qui permit à de nos petits compatriotes de connaître eux aussi, et malgré les précautions où les oblige leur santé, de belles vacances de plein air. Nous reviendrons une autre fois sur l'aspect médical de ce camp et sur les résultats enregistrés par les médecins organisateurs.

Les enfants avaient été répartis en trois groupes mixtes, deux monitrices se partageant les enfants de 10 à 16 ans et une troisième ayant en charge les cinq petits de 7 à 8 ans. Les monitrices avaient la responsabilité de tout ce qui concernait l'organisation intérieure et la discipline, repas, toilette, repos, etc. La plupart du temps, l'activité quotidienne rassemblait tous les enfants pour les jeux ou les excursions quotidiennes, ce qui facilitait grandement la surveillance médicale, médecins et infirmières se trouvant ainsi à disposition immédiate de tous.

Jeux de ballon, bains au lac, jeux scouts et jeux de piste, constructions de cabanes dans la forêt ou cueillettes de plantes ou de champignons, excursions même, meublèrent les belles journées. Danses et chants, ateliers de modelage, de moulage, peinture, confections d'objets en raphia ou découpages remplissaient celles passées à l'intérieur du château. S'il fallait, évidemment, respecter certaines consignes médicales, pour les repas, pour le repos, adapter l'effort physique au cas de chacun, les petits diabétiques de Vaumarcus ont pu vivre trois semaines de vacances comme peu d'entre eux en avaient connues — la plupart n'avaient jamais pu participer à un camp ni à une colonie. Ils y ont tous trouvé un bel et heureux épanouissement de tout leur être. Car, comme le note le moniteur-chef, le camp leur *« a permis d'agir dans tous les domaines qu'ils ont abordés, art, sport, nature ou relations sociales — si importantes dans une collectivité enfantine; d'agir sans contrainte, dans un climat de confiance, d'amitié et de détente, pour les aider à former leur jeune personnalité et leur donner les meilleures conditions de santé pour aborder la nouvelle année scolaire ».*

Le camp avait-il réussi dans le but qu'il s'était proposé? Les mines épanouies des 23 petits colons, le 1er septembre, en répondaient pour eux.

SOCIETE SUISSE DES TROUPES DU SERVICE DE SANTE

Le Concours fédéral de Payerne

Pour la première fois depuis 1931, la Société suisse des troupes du service de santé a pu organiser, à Payerne, des concours fédéraux pour l'obtention du certificat de capacité. Le dernier concours avait eu lieu à Bâle. Depuis la guerre, il n'y avait eu que des concours régionaux.

Les concours de 1956, placés sous la direction de la Commission technique présidée par le major Willy Rufer, de Berne, ont connu un plein succès, et bénéficié d'une excellente organisation. Le jury était composé de 110 examinateurs, médecins et adjudants-instructeurs. Tous les concours se sont déroulés dans les deux casernes payernoises, libres à ce moment d'écoles de recrues.

Les membres actifs de la S. S. T. S. S. ont eu à subir des épreuves fort diverses, montrant leurs connaissances tant théoriques que pratiques dans l'ensemble de leurs tâches sanitaires à l'armée:

- Hémostases,
- Fixations,
- Maladies et soins aux malades,
- Transport de blessés et de malades,
- Connaissance des instruments,
- Préparation de solutions,
- Médicaments,
- Organisation d'un poste sanitaire de bataillon.

Plusieurs expositions intéressant tant les participants que le nombreux public avaient été préparées à Payerne, montrant notamment un poste de secours de bataillon, un poste de protection A. B. C. (atomique, biologique et chimique), etc. Le film *« Une compagnie de soldats »* était présenté en permanence. Rappelons que la Société suisse des troupes du service de santé comprend actuelle- 3500 membres se rattachant à 48 sections.

*

Subvention pour 1956

Le Comité central a accordé, pour 1956, à la Société suisse des troupes du service de santé, une subvention plus élevée qu'à l'ordinaire, soit 2500 fr. au lieu de 900 fr., comme participation de la Croix-Rouge suisse aux compétitions qui ont eu lieu à Payerne les 17 et 18 novembre.

*

LE COMITE INTERNATIONAL EN AFRIQUE DU NORD

En Algérie

Une troisième mission du C. I. C. R. s'est rendue en Algérie du 15 octobre au 3 novembre pour visiter les centres où ont été rassemblées les personnes assignées à résidence par les autorités françaises. Un rapport sur cette visite a été rédigé par le représentant du C. I. C. R., M. Pierre Gaillard, assisté du Dr Gailland, conseiller médical, et remis au président du Conseil français le 15 novembre.

*

Au Maroc

A la suite des tragiques incidents de Meknès — au cours desquels un citoyen suisse, M. Philippe Walther, d'origine vaudoise, a perdu la vie — le délégué du C. I. C. R. au Maroc, M. Vauthier, a remis une somme de 1 million de francs marocains aux organismes locaux de la Croix-Rouge de la part du Comité international et comme contribution à l'assistance des victimes des émeutes.

*

SAUVETAGE AERIEN

Essais d'un hélicoptère à réaction dans les Alpes

Un hélicoptère à réaction français, le « Djinn 17 » a été soumis à des essais à la fin d'octobre dans les Alpes bernoises. Le plafond pratique de cet appareil dépasse 4000 m. Muni d'un moteur turboméca à turbine de 240 CV, de pales d'une longueur de 11 m, cet appareil ayant quatre personnes à bord a pu faire du « sur place » en rase-glacier et atterrir et décoller sans aucune difficulté au Jungfraujoch. Si cet appareil est essayé aujourd'hui par notre armée, ses performances montrent qu'il pourra rendre de grands services pour l'évacuation de blessés en montagne et qu'il pourrait être utilisé également pour le sauvetage alpin.

*

LE NOUVEAU LABORATOIRE FEDERAL DE LA PHARMACOPEE

Le 25 octobre a eu lieu à Berne l'inauguration des nouveaux locaux du laboratoire fédéral de la pharmacopée. Ce laboratoire, créé en 1945, permet aux experts fédéraux d'avoir à leur disposition tous les moyens de contrôle des médicaments et de garantir un degré de pûreté et une valeur thérapeutique maximums.

*

TIMBRES CROIX-ROUGE

France

Les timbres de Noël de la Croix-Rouge française sont consacrés, cette année, à la reproduction de l'œuvre célèbre de Watteau, Gilles, *et à celle d'un fragment du tableau de Louis Le Nain,* La famille de paysans. *Leur émission en « premier jour » aura lieu à Epinal les 8 et 9 décembre. Une grande exposition philatélique se tiendra ces jours au Lycée Claude-Gelée, à Epinal, avec le concours de l'Administration des P. T. T. et du Club philatélique vosgien. Un bureau de poste temporaire sera ouvert à l'exposition pour l'affranchissement au moyen d'un tampon d'oblitération « 1er jour » — oblitération en rouge — gravé spécialement par l'artiste Jacquemin. Un carnet — bloc de huit timbres (quatre et quatre) est également prévu.*

1956 12+3 fr. **Jeune paysan,** fragment du tableau de Le Nain.
15+5 fr. **Gilles,** de Watteau.

Des enveloppes « premier jour » et des cartes postales « maximum » reproduisant le sujet des deux timbres de 1956 seront également mis en vente:

- Carte postale gravure originale d'après le timbre de 12+3 fr., par Ch. Mazelin, affranchie de 12+3 fr. . 200 fr.
- Enveloppe « 1er jour » illustrée des « Trois petits enfants au cuveau », l'enveloppe nue . . . . 50 fr.
- Dito, l'enveloppe affranchie des deux valeurs oblitérées . . . . . 100 fr.
- Carte « maximum » reproduisant le « Gilles » de Watteau, avec timbre de 15+5 fr., oblitérée . . 100 fr.
- Carte « maximum » reproduisant le « Jeune paysan » de Le Nain, avec timbre de 12+3 fr., oblitérée . . . . . 100 fr.
- Brochure, tirage 1500 ex., comprenant le catalogue mis à jour des timbres croix-rouge et de nombreux articles philatéliques . , ... 100 fr.

Les commandes sont à adresser au *Conseil départemental de la Croix-Rouge française, rue de l'Hôpital, à Epinal (Vosges),* et le payement par mandat-poste ou versement au compte de chèques postaux du Conseil départemental, *Nancy 637 - 39,* en ajoutant 40 fr. pour envoi recommandé.

*

En marge de la « protection des civils en cas de guerre »

UN PRECURSEUR: A.-P. DE CANDOLLE

Nous pensons intéresser ceux que préoccupe aujourd'hui le problème de la protection de la population civile en temps de guerre en reproduisant ce passage des mémoires d'Augustin-Pyramus de Candolle, le célèbre botaniste genevois (1778 - 1841). Appelé à la chaire de botanique de l'université de Montpellier en 1808, Candolle, quelques années plus tard, se vit confier la responsabilité de l'enseignement dans la cité languedocienne. C'est à ce titre qu'au cours des Cent jours il fut appelé à prendre des mesures pour protéger les élèves du lycée du feu des canons attaquant la ville. Mesures qui ne diffèrent guère, on va le voir, de celles que notre époque a dû prendre en bien des pays au cours de la dernière guerre ni de celles que l'on recommande aujourd'hui. On peut dire, pensons-nous, de Candolle qu'il fut un précurseur en cette matière aussi. Et, en admirant la sagesse et la bonhomie judicieuse de son attitude, on peut prétendre qu'il a droit à s'inscrire lui aussi dans la liste des Genevois soucieux de remédier à la misère provoquée par les guerres chez les hommes et de les atténuer dans la mesure du possible.

*

Cependant, à mesure que les chances de guerre augmentaient, à mesure, aussi, les royalistes du Midi, comptant sur les revers de l'empereur, commençaient à s'agiter. Des bandes de paysans, excités surtout par M. de Montcalm, vinrent occuper la ville qui, en majorité, était pour eux. Je me rappelle que le 1er juillet (1815) j'allai faire ma leçon en passant au milieu d'une tourbe indisciplinée de paysans armés, étendus par terre, plusieurs ivres et menaçants. Les élèves n'osèrent pas manquer quand ils me virent dans ce moment de désordre. Le lendemain, 2 juillet, les troupes du général Gilly, qui tenaient pour l'empereur, vinrent par la route de Nîmes soutenir celles qui occupaient la citadelle. Elles montèrent l'arme au bras et sans tirer jusqu'à la place de Peyrou. Les paysans, en les voyant arriver, fuyaient à toutes jambes et jetaient leurs armes et leurs gibernes pour courir plus vite. J'ai vu, de mes yeux, cette terreur panique, chose dont je ne m'étais jamais fait d'idée. Pendant ce temps, la citadelle, pour seconder l'action des troupes de Gilly, tirait sur la ville ou par-dessus la ville des boulets et des obus. Il en tomba autour du Jardin, mais sans rien endommager. Je postai les jardiniers dans les divers enclos pour obvier aux dommages s'il s'en présentait, et je me rendis au Lycée.

Celui-ci, placé en face de la citadelle, pouvait courir des dangers, et je frémissais des résultats pour les élèves qui y étaient renfermés. Il n'était pas facile d'arriver, car j'avais la ville entière à traverser: les paysans de Montcalm tiraient sur ceux qui portaient la cocarde tricolore et les soldats de Gilly sur ceux qui avaient la cocarde blanche. Je me mis en route, sans cocarde, pour arriver à bon port. Je rencontrai en chemin plusieurs traces de sang versé, mais j'arrivai sans accident. Après m'être concerté avec le proviseur, je haranguai les enfants sur un ton moitié sérieux, moitié plaisant, et après les avoir fait mettre en ordre de bataille, je les fis conduire dans des souterrains vastes et clairs où ils étaient à l'abri des obus et des bombes, et où je leur fis donner un dîner aussi bon que la règle pouvait le permettre. Quand toute cette famille, confiée à ma surveillance, fut en sûreté, je me sentis tellement soulagé de ma responsabilité que je passai une partie de la journée à aller, malgré les dangers évidents qu'on courait, voir quelques dames de mes amies pour savoir des nouvelles d'elles et de leur famille. C'étaient des étonnements extraordinaires de me voir arriver dans ce jour de crise, mais étant seul chez moi, je sentais le besoin de voir quelqu'un dans un semblable moment où il est impossible de rien faire. Le matin, avant la crise, j'avais bien achevé la préface du supplément de la *Flore française,* mais je n'aurais pu le faire après les émotions de la journée. Dès le lendemain on eut connaissance de la défaite de Waterloo...

Mémoires et souvenirs de Augustin-Pyramus de Candolle écrits par lui-même et publiés par son fils, Genève et Paris, Joël Cherbuliez, 1862.

H. FRITSCHI S.A., ZWILLIKON ZH

se recommande pour ses

tissus de coton et lin

velours et peluches

pour la literie, les vêtements de travail, doublures, molleton, à usage technique, tentes et bâches, etc. jusqu'à 240 cm. Velours de confection et d'industrie

Vente uniquement en gros

CONTROLE DE LA RADIOACTIVITE DE L'AIR ET DES EAUX

Création d'une commission fédérale

Le Conseil fédéral a décidé le 16 novembre la création d'une « commission fédérale de la radioactivité de l'air et des eaux » chargée du contrôle de cette radioactivité et d'étudier les mesures à prendre en cas d'augmentation inquiétante de cette radioactivité. Le président de cette commission est M. Paul Huber, professeur à l'université de Bâle, ses membres MM. Jean Rossel, de Neuchâtel, Paul Ackermann, de la Station centrale de météorologie de Payerne, Richard Extermann, de Genève, Otto Jaag, de Zurich. La commission travaillera en liaison avec les services « A. B. C. » du Département militaire fédéral et le Service fédéral de l'hygiène publique.

FABRIQUE DE DRAPS

Vetsch S.A. Grabs

Tissus

Couvertures de laine Pèlerines

Laines à tricoter